



Dans le dossier de présentation, la direction de LCL nous présente l'organisation actuelle où l'équipe contrats et garanties de Clichy serait composée de 22,3 ETP à décembre 2021. Or, en octobre 2019, au CSE du siège, cette même direction annonçait le renforcement de cette équipe pour passer de 19,5 ETP à fin août 2019 à 28,5 ETP à minima à mi 2020.

Dans ses réponses aux questions, la direction reconnaît qu'en juin 2020, cette cible n'était pas atteinte puisque l'effectif était de 26,6 ETP, soit -2 par rapport à l'information d'octobre 2019.

Entre l'effectif cible à mi 2020 et l'effectif actuel, **il manque donc 6,2 ETP dans l'équipe contrats et garanties de Clichy, soit 22% !** En plus des 2 ETP qu'elle n'a jamais recrutés, la direction ose dire qu'elle a profité de mouvements de gestion du personnel pour supprimer purement et simplement des postes, tout cela, bien sûr, sans information ni consultation des instances représentatives du personnel.

Constat identique pour l'équipe SVP crédits qui étaient composée de 20,4 ETP en juin 2020 et qui serait actuellement de 15,6 ETP. **La direction a profité de mouvements de gestion du personnel pour supprimer 4,8 ETP, soit presque 1/3 de l'effectif**, et ce, sans information ni consultation des

instances représentatives du personnel.

Il y a fort à parier que les équipes d'Evry et Toulouse ont également connu de telles suppressions de postes.

Ces suppressions de postes ayant été faites en catimini, il n'y a donc eu aucune étude d'impact sur les conditions de travail d'effectuée, et ce, au détriment de la santé et de la sécurité des salariés, ainsi que du service à la clientèle.

En outre, cela fait des années qu'LCL a recours à des CDD pour surcharge temporaire d'activité. Mais lorsque cette surcharge d'activité perdure, voire s'accroît, on peut valablement s'interroger sur le bien-fondé de l'usage de CDD quand il serait certainement nécessaire de renforcer l'effectif de façon pérenne. Il est à noter qu'**à Toulouse, les CDD représentent 23% de l'effectif**.

La direction tente de se justifier en invoquant des « actions de simplification et d'amélioration des activités » sans qu'aucune étude, aucuns chiffres ne nous soient présentés. Elle déclare, sans aucune preuve, que « les actions de simplifications permettent d'assurer le traitement des activités confiées ». Si tel est le cas, pourquoi ne pas nous présenter les éléments ?

Il en est de même pour la suppression d'un poste de Responsable d'Equipe. Les RE restants, bien que couvrant un périmètre plus important, devraient même gagner en disponibilité, selon la direction. Une assertion de plus.

La direction dit que 2 recrutements de CDI sont en cours sur Toulouse, afin de remplacer des CDD. Pourtant, on ne retrouve pas ces 2 nouveaux postes dans l'organisation cible qui reste identique.

En résumé, la direction reconnaît une très importante progression de la volumétrie de production de crédits. Dans le même temps, elle supprime pourtant de nombreux postes en CDI et continue d'employer des CDD.

Face à autant d'incohérences et d'inepties lors de la présentation de ce dossier, **FO LCL** ne peut qu'alerter, une fois de plus, sur l'importante dégradation des conditions de travail de nos collègues. **FO LCL** dénonce la gestion purement financière de notre entreprise, et plus spécifiquement, la recherche constante de la baisse des charges dont, notamment, celles de personnel.

La baisse régulière du personnel nuit grandement et gravement à la santé des salariés.



Délégation Nationale **FO LCL**
Immeuble Garonne - BC 401-11
2 avenue de Paris 94800 VILLEJUIF
☎ 01 42 95 12 05 / 06
✉ fo_delegation-nationale@lcl.fr

Restez informés et connectés à FO-LCL



Appli FO LCL

twitter.com/FOLCL

FO LCL

